

Commis aux tâches diverses (travail étudiant) Campus de Rimouski

MANDAT SPÉCIFIQUE

Sous la direction de la personne supérieure immédiate, cette personne effectue diverses tâches de support reliées à l'organisation matérielle, notamment pour la mise en boîtes de livres au Service de la bibliothèque.

DURÉE PRÉVUE DE TRAVAIL

Le travail débuterait le 2 mars 2026 et sera terminé lorsque tous les livres auront été mis en boîtes. Toutefois, cela devra se faire au plus tard le 29 avril.

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour la personne étudiante inscrite aux études de 1^{er} cycle, le nombre d'heures maximum de travail est fixé à 15 h/semaine. Pour la personne étudiante inscrite aux études de 2^e ou 3^e cycle, le nombre d'heures maximum de travail est fixé à 20 h/semaine.

EXIGENCES RELIÉES AU POSTE

La personne doit être disponible à travailler minimalement une plage horaire par semaine (15 h/semaine) entre le lundi et le vendredi.

La personne doit être en mesure de soulever des boîtes de livres et de lire facilement les cotes sur les livres.

TRAITEMENT SALARIAL

Dans une échelle de salaire se situant entre 24,14 \$ et 26,83 \$ l'heure.

POUR DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE

Les personnes intéressées par cet emploi sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en précisant les disponibilités de travail **avant le 27 février 2026** à l'adresse courriel suivante : cand-int@uqar.ca

Il ne te reste qu'à postuler si tu crois être la candidate ou le candidat que l'on recherche!

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais la priorité sera donnée aux Canadiens et aux résidents permanents. Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les personnes handicapées, les membres de minorités visibles et de minorités ethniques et les autochtones. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues.